



Source : Hydro-Québec

Compte rendu de la période d'information publique du 9 avril 2025 au 9 mai 2025

Projet de poste Jean-Jacques- Archambault à 735-120 kV à Sainte-Julienne dans Lanaudière par Hydro-Québec

Initiateur du projet : Hydro-Québec



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement

Québec 

La période d'information publique concernant le projet de poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV à Sainte-Julienne dans Lanaudière par Hydro-Québec a pris fin le 9 mai 2025. Conformément au mandat qui lui a été confié le 24 mars 2025 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets* (Q-2, r. 23.1), le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

Hydro-Québec souhaite procéder à la construction d'un nouveau poste de transformation électrique à Sainte-Julienne, dans la région de Lanaudière, afin de répondre à la croissance des besoins. Ce nouveau poste appelé Jean-Jacques-Archambault serait situé entre la route 337 et la montée Hamilton et couvrirait une superficie de 30 hectares.

L'emplacement du poste Jean-Jacques-Archambault a été sélectionné par l'initiateur pour sa proximité avec le poste de Magnan (120-25 kV) et avec le corridor de lignes à 735 kV et 120 kV existant. Le poste abaisserait la tension de 735 kV à 120 kV afin d'agir en tant que poste source pour le centre et le nord de la région.

Le projet comprendrait un bâtiment de commande et de télécommunications, un bâtiment d'atelier, des transformateurs et de l'appareillage électrique. Un chemin d'accès, au sud de l'entrée de l'actuel poste Magnan, devrait être aménagé. De même, plusieurs tronçons de lignes devraient être remaniés afin d'assurer l'alimentation du nouveau poste. Pendant la construction, deux chemins d'accès temporaires seraient également mis en place à partir de la montée Hamilton.

Hydro-Québec évalue le coût de réalisation des travaux à 639 millions de dollars et vise une mise en service en 2029. Les travaux s'échelonnent de 2026 à 2029.

L'étude d'impact réalisée a démontré que le projet entraînerait différentes répercussions environnementales, notamment sur la biodiversité, le maintien de la qualité de vie et le maintien des caractéristiques paysagères.

La construction du poste Jean-Jacques-Archambault impliquerait des enjeux sur les milieux humides et hydriques, ainsi que des travaux de déboisement. Afin de limiter ces répercussions, Hydro-Québec a adapté la localisation de son projet, prenant en compte, notamment, les inquiétudes de la population avoisinante du projet. De même, la société d'État prévoit maintenir une bande boisée pour limiter les impacts sur le paysage.

(Extrait du [site Web du BAPE](#))

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance publique d'information, des conversations téléphoniques, des lettres et des messages électroniques adressés au BAPE, ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

- ▶ Modalité pour demander un examen public du BAPE sur le projet;
- ▶ Le nombre de lignes 735 kV qui traversent le territoire;
- ▶ Le développement potentiel d'autres installations sur le site du projet;
- ▶ Autres projets de postes d'Hydro-Québec à venir dans la région;
- ▶ Les équipements qui seront installés sur le site du projet;
- ▶ L'impact du projet sur les espèces fauniques à statut particulier;
- ▶ La superficie du projet;
- ▶ Le suivi effectué lors d'un déversement d'huile et les mesures prises par le gouvernement du Québec pour rétablir la situation.

Visionner [la séance publique d'information](#) pour prendre connaissance des échanges entre les citoyens et Hydro-Québec sur les sujets mentionnés ci-haut.

Les activités d'information et de communication

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités prévues. Une discussion avec le chargé de projet au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a permis d'en arriver à la même conclusion.

La séance publique d'information

Date	Mardi 15 avril 2025
Lieu	Salle communautaire Michel-Grégoire 1408, route 125 à Sainte-Julienne
BAPE : Animation	Véronique Beaulieu
BAPE : Modérateurs	Christophe Marquis Patrick Fournier Mayeul Garitey

Initiateur du projet	Hydro-Québec
Assistance en salle	11 personnes
Assistance en ligne	7 personnes
Durée	1 h 15
Nombre de questions posées	10

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Le BAPE diffuse des communiqués de presse afin d'informer la population et les médias des activités d'information organisées dans le cadre de ses différents dossiers.

- Un [communiqué de presse](#) a été publié le 9 avril 2025 afin d'annoncer le début de la période d'information publique, la date, le lieu et l'objectif de la séance publique d'information, ainsi que le centre de consultation ouvert dans le cadre de ce dossier. Un rappel de ce communiqué a été diffusé le matin du 15 avril 2025, date de la séance publique d'information.

Le site Web

Le communiqué de presse annonçant la période d'information publique a été déposé sur le site Web du BAPE, ainsi que l'ensemble des documents du projet, tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le [Registre des évaluations environnementales](#) sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

Les publications dans les médias sociaux

Le BAPE utilise les médias sociaux pour informer la population locale, régionale et nationale des différents dossiers qui lui sont confiés par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs. Durant cette période d'information publique, le BAPE a eu recours aux plateformes *Facebook*, *X* et *LinkedIn* pour informer la population.

Facebook – 6 776 abonnés – 3 publications et 1 diffusion

- Personnes touchées : 4 691 personnes en moyenne par publication;

X – 3 510 abonnés – 3 publications

- Personnes touchées : 58 personnes en moyenne par publication;

LinkedIn – 1 766 abonnés – 1 publication

- Personnes touchées : 284 personnes.

Publicité

Pour maximiser ses chances de joindre les citoyennes et citoyens des milieux d'insertion des projets, le BAPE diffuse de la publicité dans des médias locaux. Cette fois, il a opté pour l'hebdomadaire L'Action d'Autray. Une publicité a été publiée dans l'édition papier du 9 avril et une bannière a été affichée sur le site Web de ce média pendant la semaine précédant la séance publique d'information.

Relations publiques

Pour chacune période d'information publique comme celle du projet de poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans Lanaudière, le BAPE met sur pied une liste d'envoi afin d'informer les acteurs du milieu touchés par le projet et les personnes pouvant être concernées ou intéressées par celui-ci.

Dans le cadre de cette période d'information, ce sont 248 personnes, groupes, organismes et municipalités qui ont été avisés par courriel des démarches du BAPE et par le relais des communiqués de presse notamment.

Relais d'information

Afin que l'information soit rendue disponible au plus grand nombre de personnes touchées ou concernées par le projet, le BAPE fait des démarches auprès des municipalités, des MRC ou des agglomérations dans le milieu visé afin qu'elles relaient, de façon volontaire, les détails concernant la période d'information publique et la séance publique d'information.

Dans le cadre du projet de poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans Lanaudière, le BAPE a demandé à deux MRC et 27 municipalités touchées par le projet de transmettre, sur leurs différentes plateformes, les informations du BAPE. De celles-ci, les MRC de Montcalm et de Matawinie ainsi que les municipalités de Sainte-Julienne, Saint-Calixte, Saint-Roch-de-l'Achigan, Rawdon, Chertsey, Saint-Alexis, Saint-Félix-de-Valois, Entrelacs, Saint-Côme et Saint-Michel-des-Saints ont repris les communications du BAPE notamment sur les médias sociaux.

Les centres de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre de consultation	Adresse
Bibliothèque Gisèle-Paré	2550, rue Eugène-Marsan, Sainte-Julienne

La parution de l'avis public par l'initiateur

Conformément à l'article 11 du [Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets](#), l'initiateur du projet doit publier un avis public dans un hebdomadaire ou un quotidien distribué dans la région où le projet est susceptible d'être réalisé, et ce, avant le début de la période d'information publique.

Date	Quotidien
Mercredi 2 avril 2025	L'Action

Relations avec les médias

Les relations de presse

Des courriels ciblés ont été envoyés aux médias ayant couvert le projet de poste Jean-Jacques-Archambault à 735-120 kV dans Lanaudière, une première fois au début de la période d'information publique le 10 avril 2025 et une seconde fois la veille de la séance publique d'information le 14 avril 2025. Des journalistes des groupes Médialo, Icimédias, Arsenal Media et de Radio-Canada, ainsi qu'un journaliste de la radio locale CFNJ ont été visés par ces envois.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information publique. À la suite de la diffusion du communiqué de presse annonçant cette période et la séance publique d'information du 15 avril 2025, quatre articles ont été publiés dans les hebdomadaires locaux et une brève a été diffusé sur le site Internet la station de radio de la région. Ces articles ont abordé notamment la séance publique d'information.

Québec, le 21 mai 2025

Véronique Beaulieu, conseillère en communication et chargée du dossier

Avec la collaboration de Mayeul Garitey et Christophe Marquis, conseillers en communication stagiaires